

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
(Conférence des présidents du mardi 24 mars 2026)

DATES	MATIN	APRÈS-MIDI	SOIR
<u>Semaine de contrôle</u> MARS MARDI 24	À 9 heures (<i>salle Lamartine</i>) : - Questions orales sans débat.	À 15 heures : - Questions au Gouvernement. - Débat sur le thème : « Quelle stratégie de l'État face à la dépendance française aux matériaux critiques et stratégiques ? » (<i>salle Lamartine</i>). ⁽¹⁾	À 21 h 30 (<i>salle Lamartine</i>) : - Débat sur le thème : « Ingérences étrangères à l'approche des échéances électorales ». ⁽²⁾
MERCREDI 25		À 14 heures : - Questions au Gouvernement. À 15 heures : - Présentation du rapport annuel de la Cour des comptes. - Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, sur la situation au Proche et Moyen Orient (<i>art. 50-1 de la Constitution</i>).	À 21 h 30 (<i>salle Lamartine</i>) : - Débat avec invités extérieurs sur le thème : « Spatial : vers un décrochage de la France et de l'Europe ? ». ⁽³⁾

(1) Séance thématique proposée par le groupe EcoS.

(2) Inscription à la demande du groupe EPR.

(3) Inscription à la demande du groupe SOC.

DATES	MATIN	APRÈS-MIDI	SOIR
<u>Semaine du Gouvernement</u> MARS LUNDI 30	À 10 heures : - Pn Sénat remboursement des honoraires d'expert-comptable aux candidats (2515, 2576). ⁽⁵⁾ - Pn Sénat garantir le droit de visite des parlementaires et des bâtonniers dans les lieux de privation de liberté (2511).	À 15 heures : - Suite Pn Sénat garantir le droit de visite des parlementaires et des bâtonniers dans les lieux de privation de liberté. - Suite Pt Sénat lutte contre les fraudes sociales et fiscales (2115, 2250).	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.
MARDI 31		À 15 heures : - Questions au Gouvernement. - Pt Sénat convention France-Italie relative à l'entretien de la ligne Coni-Breil-Vintimille (2510). ⁽⁶⁾ - Suite Pt Sénat lutte contre les fraudes sociales et fiscales.	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.
AVRIL MERCREDI 1^{er}		À 14 heures : - Questions au Gouvernement. À 15 heures : - Vote solennel : Pt Sénat lutte contre les fraudes sociales et fiscales. - Pt constit. Sénat Nouvelle-Calédonie (2529).	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.
JEUDI 2	À 9 heures : - Suite odj de la veille.	À 15 heures : - Suite odj du matin.	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.
VENDREDI 3	À 9 heures : - Suite odj de la veille.	À 15 heures : - Suite odj du matin.	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.

(5) Procédure de législation en commission.

(6) Procédure d'examen simplifiée.

DATES	MATIN	APRÈS-MIDI	SOIR
<u>Semaine de l'Assemblée</u> AVRIL MARDI 7	À 9 heures (<i>salle Lamartine</i>) : - Questions orales sans débat.	À 15 heures : - Questions au Gouvernement. - Pn simplifier le millefeuille territorial par la collectivité unique (1800). - Pn accélérer la prévention cardio-neuro-vasculaire (2309). - Pn reconnaître une politique nationale d'adaptation au changement climatique (2037, 2193). - Pn accélérer le développement du transport maritime à propulsion vélique (1502).	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.
MERCREDI 8		À 14 heures : - Questions au Gouvernement. À 15 heures : - Suite odj de la veille.	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.

DATES	MATIN	APRÈS-MIDI	SOIR
AVRIL VENDREDI 10	À 9 heures : - Pn Sénat permettre aux salariés de certains établissements et services de travailler le 1^{er} mai (1673, 2335). - Pn permettre l'ouverture des boulangeries tous les jours de la semaine (2503). - Pn Sénat instaurer une procédure simplifiée de recouvrement des créances commerciales incontestées (2413).	À 15 heures : ⁽⁹⁾ - Suite odj du matin.	
<u>Semaine du Gouvernement</u> LUNDI 13		À 16 heures : - Pt Sénat restitution de biens culturels (2408).	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi. - Pn renforcer la sécurité, la rétention administrative et la prévention des risques d'attentat (2180, 2468).
MARDI 14		À 15 heures : - Questions au Gouvernement. - Suite Pn renforcer la sécurité, la rétention administrative et la prévention des risques d'attentat.	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.
MERCREDI 15		À 14 heures : - Questions au Gouvernement. À 15 heures : - Suite odj de la veille.	À 21 h 30 : - Suite odj de l'après-midi.

(9) La séance sera levée à 17h30 au plus tard.

DATES	MATIN	APRÈS-MIDI	SOIR
AVRIL JEUDI 16	<i>À 9 heures :</i> - Suite odj de la veille. - <i>Sous réserve de son dépôt,</i> Pt transposition de l’avenant au protocole d’accord relatif à l’assurance chômage. - Pn lutter contre les formes renouvelées de l'antisémitisme (575, 2358).	<i>À 15 heures :</i> - Suite odj du matin.	<i>À 21 h 30 :</i> - Suite odj de l'après-midi.
VENDREDI 17	<i>À 9 heures :</i> - Suite odj de la veille.	<i>À 15 heures :</i> - Suite odj du matin.	<i>À 21 h 30 :</i> - Suite odj de l'après-midi.